



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 103808

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les nombreuses difficultés que rencontrent quotidiennement nos concitoyens pour se loger, mais aussi sur les coûts exorbitants de la construction et de la location. Les mesures prises, qu'elles soient de nature réglementaire ou législative, n'ont d'effets bien souvent que plusieurs années après leur entrée en vigueur, notamment dans les zones où la pression immobilière est très forte. Par ailleurs, cette situation touche non seulement les ménages modestes, mais aussi les classes moyennes. Il lui demande donc si son ministère envisage des mesures spécifiques, et dans quels délais, afin de répondre à l'attente de nos concitoyens dans ce domaine particulier.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103808

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9504